



Commune de Vourey



COMMUNE DE VOUREY - MAIRIE
115 ROUTE DE LA FONTAINE RONDE
38210 VOUREY

MAIL info@commune-vourey.fr
TEL. 04 76 07 05 19
FAX 04 76 07 79 61

ARRETE PERMANENT

Le Maire de la Commune de VOUREY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la demande présentée par l'entreprise BOUYGUES ENERGIES & SERVICES - Centre Signalisation Lumineuse & Tricolore -2 bis allée de l'Electronique - 42000 SAINT ETIENNE, agissant pour le compte de la commune, déclare pouvoir intervenir à tout moment sur les réseaux de Signalisation Lumineuse.

Considérant que par mesure de sécurité, il y a lieu d'interdire le stationnement et de régler la circulation des véhicules au droit des chantiers.

ARRETE 2021 – 001

ARTICLE 1 : Le stationnement et la circulation de tous véhicules dans les zones délimitées par l'entreprise BOUYGUES ENERGIES & SERVICES sont interdits sur l'ensemble des voies situés à l'intérieur du périmètre de la commune du 01/01/2021 au 30/12/2021.

Toutes les mesures devront être prises par BOUYGUES ENERGIES & SERVICES, pour assurer la sécurité des piétons, l'accès aux propriétés riveraines, ainsi que l'accès aux véhicules de secours.

ARTICLE 2 : La signalisation nécessaire à l'application dudit arrêté sera mise en place, entretenue et à la charge de l'entreprise BOUYGUES ENERGIES & SERVICES.

ARTICLE 3 : L'entreprise chargée des travaux sera entièrement responsable de tous les accidents qui pourraient être le fait de son chantier. Sa responsabilité sera substituée à celle de l'administration dans le cas où cette dernière serait recherchée.

ARTICLE 4 : Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 5 : Il sera transmis à :

- M. le Commandant de la Brigade de Gendarmerie
- M. le Brigadier-chef de Police Municipale
- M. le Directeur de BOUYGUES ENERGIES & SERVICES.

Fait à Vourey, le 07/01/2021

Le Maire,

Fabienne BLACHOT-MINASSIAN